



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre le narcotrafic
Question au Gouvernement n° 991

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC

Mme la présidente . La parole est à M. Laurent Lhardit.

M. Laurent Lhardit . Mehdi Kessaci a été assassiné par un commando, le 13 novembre, à Marseille. C'était le frère d'Amine Kessaci, militant engagé contre le narcotrafic. Mehdi avait 20 ans et préparait le concours de gardien de la paix. Depuis jeudi, Marseille est en deuil ; elle pleure un fils, un frère, un ami, un enfant de notre ville.

Si Mehdi a été exécuté, c'est pour intimider son frère. Un nouveau seuil a donc été franchi dans l'ignominie de ces trafics.

Permettez-moi de rendre hommage ici à Mehdi, à Amine, aux habitants, aux acteurs associatifs, à toutes ces mères qui tentent de protéger leurs enfants partout en France (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EPR, DR, EcoS et Dem*), avec pour seule arme leur volonté, leur colère et leur tristesse.

La loi protège les témoins, mais quelles mesures concrètes votre gouvernement entend-il prendre pour assurer la sécurité des citoyens comme des élus locaux qui, partout en France, se dressent contre le narcotrafic ?

Monsieur le premier ministre, Marseille n'a plus de préfet de police. Entendez-vous rétablir ce poste dont votre ministre de l'intérieur connaît si bien l'importance ? Entendez-vous aussi répondre aux demandes constantes du maire de Marseille de renforcer enfin les moyens de la police judiciaire dans notre ville ?

Enfin, comment ne pas s'interroger sur les moyens mis en œuvre par l'État face à une pieuvre dont le chiffre d'affaires représente plus de la moitié du budget de la police nationale ?

La France se prépare à de futures guerres, mais celle dont nous parlons ici a déjà lieu sur notre territoire, elle tue nos enfants. Nous devrons mobiliser des moyens significatifs pour la gagner. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS, dont les députés se lèvent, et sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Je ne reviendrai pas sur ce que disait à l'instant le premier ministre et sur ce que je répondais plus tôt au député Allisio.

Vous avez raison de souligner que la mort de Mehdi Kessaci marque un point de bascule, une rupture. Nous engageons énormément de moyens pour lutter contre le trafic de stupéfiants, dans tout le territoire national et à Marseille en particulier, une ville qui a toujours été un laboratoire en la matière.

En 2015, pendant le mandat de François Hollande, nous avons commencé à décloisonner la lutte contre le trafic de drogues, et nous n'avons de cesse de poursuivre cette lutte.

Marseille restera toujours une priorité pour le gouvernement et pour le ministre de l'intérieur que je suis.

Des moyens continueront d'y être alloués. Le poste de préfet de police n'y a pas été supprimé et son titulaire n'a pas changé. La lutte contre le trafic de stupéfiants sera maintenue à un très haut niveau.

Nous avons obtenu des résultats, qui font réagir les narcotrafiquants. L'emprisonnement des caïds les plus dangereux dans des quartiers de haute sécurité les empêche de diriger le trafic depuis leur cellule, comme ils le faisaient jusqu'à présent.

M. Ugo Bernalicis . Ce n'était déjà pas le cas avant !

M. Laurent Nuñez, ministre . C'est une mesure salutaire, qui constraint énormément les trafiquants.

Nous poursuivrons notre action avec beaucoup de détermination, pour obtenir de nouveaux résultats. Il faut continuer la lutte engagée depuis plusieurs années, avec la fermeté demandée par le président de la République.

La famille Kessaci est protégée. De même, tous ceux qui seront menacés par les trafiquants bénéficieront, d'une façon ou d'une autre, de la protection de la République. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

M. Ugo Bernalicis. Ne vous engagez pas trop, quand même !

Données clés

Auteur : [M. Laurent Lhardit](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 991

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2025